



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

# EXPRESSION AUX USAGERS

Montreuil, le 25 janvier 2017

**GRÈVE DES CHEMINOTS DU 02 FÉVRIER 2017**

## ALERTE SUR LE SERVICE PUBLIC !

### Mesdames, Messieurs, bonjour !

Coupée des réalités, engluée dans sa logique comptable, la Direction refuse de reconnaître les conséquences de sa stratégie destructrice qui dégrade le service public ferroviaire au quotidien, tant pour les usagers que pour cheminots.

#### QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE, EFFECTIFS

- Suppression de 25 000 emplois depuis 10 ans dans l'ensemble des métiers.
- Sur les 48 000 départs prévus dans les 7 ans à venir, seuls 24 000 seraient remplacés.
- Si rien ne change : suppression de 50 000 cheminots en moins de 20 ans.

#### CONSÉQUENCES :

- Fermetures de guichets ou plages horaires d'ouverture réduites et inadaptées ;
- Suppression des contrôleurs qui assurent la sécurité et la sûreté à bord des trains ;
- Pénurie de conducteurs qui génère suppressions de trains remplacés par des cars ;
- Fermetures d'ateliers du matériel impactant la maintenance des trains et donc la qualité du service ;
- Baisse de moyens humains pour l'entretien des infrastructures générant retards et incidents.

Nous exigeons l'arrêt des suppressions d'effectifs et demandons des embauches à hauteur des besoins du service public, dans un pays qui compte aujourd'hui plusieurs millions de chômeurs.



#### CASSE DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE, SOUS TRAITANCE, SÉCURITÉ DES CIRCULATIONS

Les chantiers sous-traités aux entreprises privées font de plus en plus l'objet de remontées négatives.

Le dumping social organisé par la direction SNCF, sur mandat du gouvernement, a pour effet d'utiliser des entreprises mal organisées, dont les salariés sont mal formés (pour limiter leurs prétentions salariales) et mal équipés.



## CASSE DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE, SOUS TRAITANCE, SÉCURITÉ DES CIRCULATIONS (suite)

Pour exemples, sur la ligne Niort – Saintes après que les travaux aient été effectués par une entreprise privée, la vitesse de la ligne a régressé. Sur Chartres, une entreprise privée intervenait sur les caténaires. Un mois plus tard, celles-ci tombaient entraînant retards et suppressions de trains considérables.

### CONSÉQUENCE :

- Baisse de la sécurité des circulations.

**Nous exigeons l'arrêt de la sous traitance et la ré internalisation des charges qui, auparavant, étaient effectuées par les cheminots de la SNCF.**

Les seules logiques comptables et financières prévalent aujourd'hui sur les impératifs de sécurité, de confort, de fiabilité et de régularité. Le business, la croissance financière du groupe SNCF et son expansion à l'international prédominent sur la nécessaire réponse aux besoins de déplacements des voyageurs et des marchandises sur le territoire.

Sous-investissement chronique, suppressions massives d'emplois, morcellement de la SNCF en trois entreprises distinctes suite à la réforme du système ferroviaire du 4 août 2014 qui n'a rien réglé sur la dette et le financement :

## POUR LA CGT, D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !

Les usagers sont en droit d'exiger une entreprise publique SNCF unique et intégrée qui réponde à leurs besoins de transports.

Les cheminots entendent bien, quant à eux, ne pas voir le service public ferroviaire dépecé et leurs métiers disparaître.

## ENSEMBLE, USAGERS/CHEMINOTS, TRAÇONS LES LIGNES D'UN AVENIR EN COMMUN !

